



2018 DDTC 69 – Subventions d’investissement (**115 477 euros**) à quatorze associations et un bailleur social situés en quartiers populaires

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris a fait des quartiers populaires sa priorité. Dans la continuité de la politique menée depuis 2001, cet engagement renouvelé en 2014 pour une ville fondée sur l’égalité de ses territoires et la solidarité de ses habitants se traduit en actes jour après jour. Le Contrat de ville parisien a ainsi été voté par le Conseil de Paris le 26 mars 2015, puis signé le 7 mai 2015, avec un cercle élargi de partenaires (Caf de Paris, bailleurs sociaux, Académie, Parquet de Paris, Préfecture de police, Caisse des dépôts et consignations, Pôle emploi, Mission locale, Agence régionale de santé, Région, PLIE / Ensemble Paris Emploi Compétences).

Cette orientation politique majeure trouve son expression dans l’ensemble de l’action de la Municipalité, à l’image de la territorialisation du Programme d’investissement de la mandature, dont 25% bénéficie aux quartiers populaires de Paris, ou encore aux 30 millions d’euros qui leur sont désormais dédiés dans le budget participatif. En parallèle, l’ensemble des directions de la Ville travaille à mobiliser des moyens de fonctionnement importants en faveur de ces quartiers.

Dans ce cadre, la Ville de Paris a souhaité accompagner chaque année la réalisation de projets d’investissement en direction des habitants des quartiers populaires parisiens. Ces projets permettent l’implantation d’associations dans des locaux plus proches des habitants des quartiers populaires ou mieux adaptés à leurs activités et à leurs publics, l’amélioration du fonctionnement de locaux associatifs existants pour un meilleur accueil du public et un meilleur service rendu, l’amélioration du cadre de vie à travers la mise en place de projets d’embellissement et de chantiers éducatifs impliquant les jeunes des quartiers concernés.

Pour cette première enveloppe, il vous est proposé de soutenir les projets portés par quatorze associations et un bailleur social, pour un montant total de 115 477 euros.

Association Robert Desnos (10^{ème} arrondissement)

L’association est un acteur important du quartier de la Grange aux Belles. Elle organise des activités et des manifestations socioculturelles, intergénérationnelles et des ateliers sociolinguistiques

Le local dispose de trois zones d'activités indépendantes. La pose d'une porte vitrée permettra d'isoler une pièce d'activités supplémentaire. En outre, divers petits travaux d'aménagements intérieurs sont à réaliser dans le cadre de la maintenance des locaux.

Le coût total des travaux s'élève à 4603 € et se répartit de la façon suivante :

- Association (fonds propres) : 483 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 4120 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action et l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 4120 € à l'association Robert Desnos.

Association Ombre en Lumière (11^{ème} arrondissement)

L'association gère depuis 2002 le théâtre « Le local », équipement culturel de proximité, qui favorise les pratiques artistiques et culturelles pour tous les âges, organise des actions de médiation culturelle autour d'une programmation de spectacles à des tarifs adaptés aux bas revenus et propose des actions d'insertion socio-culturelle et professionnelle aux habitants du quartier de la Fontaine au Roi.

Ce lieu, mis à disposition dans le cadre d'une convention avec la Ville de Paris et le Logement Francilien, a bénéficié en 2015 d'une subvention d'investissement de 13 000 € pour des travaux de rénovation de la salle d'activité et de l'espace d'accueil.

Afin de continuer à assurer un accueil de qualité aux usagers et d'améliorer les conditions de travail des salariés, l'association sollicite une subvention pour renouveler le mobilier et le matériel informatique et de projection.

Le coût total des investissements s'élève à 6888 € et se répartit de la façon suivante :

- Association (Fonds propres) : 688 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 6200 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action et l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 6200€ à l'association Ombre en lumière.

Bailleur 3F – Ludothèque Ludido de l'association Florimont (14^{ème} arrondissement)

L'association Florimont est une association historique et structurante pour le 14^{ème} arrondissement. Elle développe avec les associations, les habitants et les artistes des projets solidaires et citoyens.

Depuis 2007, l'association propose une activité de ludothèque au sein de son local, situé au cœur de la cité HLM Eure-Maindron-Didot-Ripoche, propriété du bailleur social 3F. Elle y accueille plus de 500 familles chaque année, soit 12 000 visites d'enfants et parents de tous âges.

L'association prévoit la couverture de la cour anglaise adjacente à son local, afin de permettre aux enfants de jouer dans cet espace extérieur en toute sécurité. Cette couverture sera constituée d'un filet

à maille étroite métallique pour protéger d'éventuelles projections. Cela permettra d'accueillir plus d'enfants et de leur offrir des jeux d'extérieur. Le projet sera ensuite complété par l'aménagement et l'embellissement de cette cour anglaise.

Le coût total des travaux s'élève à 15 960 € et se répartit de la façon suivante :

- Bailleur social 3F : 1596 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 14 364 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action et l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est donc proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 14 364 € au bailleur 3F.

Association ADAGE (18^{ème} arrondissement)

L'association met en place des actions de formation et d'insertion professionnelle ou de maintien dans l'emploi à destination des femmes en grande précarité (bénéficiaires des minima sociaux, salariées pauvres, femmes sans ressources...) du 18^{ème} arrondissement.

Pour mener ses actions, l'association bénéficie de deux locaux aux portes du 18^{ème} arrondissement. La demande de subvention sollicitée vise à améliorer la visibilité des actions de l'association par la pose d'une signalétique et de logo adhésif sur les deux locaux.

Le coût total des travaux s'élève à 6000 € et se répartit de la façon suivante :

- Association (Fonds propres) : 1000 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 5000 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action et l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 5000 € à l'association ADAGE.

Association Esprit d'ébène (18^{ème} arrondissement)

L'association œuvre pour accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes des quartiers populaires, en partenariat avec des entreprises et des institutions. Elle mène pour cela des actions de prévention, de réduction des conduites à risque, d'accompagnement ou encore de production audiovisuelle.

Elle occupe un local mis à disposition par Paris Habitat qui nécessite la mise en conformité du réseau électrique et un réaménagement intérieur pour optimiser les espaces de travail et permettre un meilleur accueil du public.

Ce projet s'élabore en partenariat avec le bailleur Paris Habitat qui prend à sa charge les travaux relatifs à la devanture du local.

Le coût total des travaux est de 17 619 € et se répartit de la façon suivante :

- Paris-Habitat : 7619 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 10 000 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action et l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 10 000 € à l'association Esprit d'ébène.

Association La Sierra Prod (18^{ème} arrondissement)

L'association propose des ateliers de réalisation vidéo, musique et photo et des projets en lien avec l'accès à la culture et les techniques artistiques dans ces 3 disciplines. Elle s'adresse principalement aux publics défavorisés ou en situation de rupture sociale.

Le local de l'association est équipé du matériel nécessaire à la création professionnelle d'œuvres audiovisuelles, photographiques et musicales (studio d'enregistrement, 2 unités complètes de tournage, studio et matériel photographique) qui devient peu à peu obsolète et nécessite d'être renouvelé. Les locaux nécessitent, en outre, d'être réaménagés pour faire face à une fréquentation croissante des ateliers et d'être insonorisés.

Le coût total de l'équipement et des travaux s'élève à 10 028 € et se répartit de la façon suivante :

- Association (Fonds propres) : 1028 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 9000 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action et l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 9.000 € à l'association La Sierra Prod.

Association Culture 2 + (18^{ème} arrondissement)

L'association dispose d'un local en pied d'immeuble dans lequel les salariés et bénévoles accompagnent des publics, notamment par des actions de médiation en langue maternelle, de soutien aux démarches mais également d'aide à la scolarité des enfants.

L'association souhaite acquérir des ordinateurs et imprimantes afin d'améliorer l'appui fourni aux familles, mais également améliorer l'accueil des enfants dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité.

Le coût total de ces équipements s'élève à 2500 € et se répartit de la façon suivante :

- Association (Fonds propres) : 300 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 2200 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action et l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 2200 € à l'association Culture 2 +.

Association Libre à toi (18^{ème} arrondissement)

L'association gère un site d'information, un média radio lancé en 2015 et l'organisation ou l'accompagnement d'événements en rapport avec l'initiation aux logiciels libres et à l'électronique, l'éducation aux médias, etc.

Les locaux de l'association nécessitent des travaux de réfection de la devanture du local afin de rendre celle-ci davantage visible.

Le coût total des travaux s'élève à 3250 € et se répartit de la façon suivante :

- Association (Fonds propres) : 250 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 3000 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action et l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 3000 € à l'association Libre à toi.

Association Espace 19 Cambrai (19^{ème} arrondissement)

L'association anime trois centres sociaux, un espace public numérique, un pôle santé-médiation socioculturelle et un pôle social dans le 19^{ème} arrondissement.

Le projet d'investissement concerne le centre social et culturel Espace 19 Cambrai. Il vise l'installation et la réalisation de meubles de rangement, ainsi que l'achat de matériel nécessaire au bon fonctionnement de la structure (matériel informatique) ou permettant l'accueil et la convivialité avec le public.

Le coût total des travaux s'élève à 21 914 € et se répartit de la façon suivante :

- Subvention de la Caf : 8500 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 13 414 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action et l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 13 414 € à l'association Espace 19.

Association Meltin'Club (19^{ème} arrondissement)

L'association utilise le sport comme outil de valorisation personnelle et collective, de lien social, de prévention et de vivre ensemble. Elle vient d'obtenir un nouveau local de Paris Habitat qui va permettre de diversifier les actions et d'avoir un accueil plus qualitatif. Il représentera le siège de l'association.

Ce nouveau local nécessite des travaux de rafraîchissement et de signalétique, ainsi que l'achat de mobilier et d'équipement permettant de déployer les activités de l'association et l'accueil du public (matériel informatique, mobilier de bureau, etc.).

Le coût total des travaux s'élève à 40 000 € et se répartit de la façon suivante :

- Fondation Nike : 15 000 €
- Subvention de la Caf : 5 000 €
- CE de la SNCF : 10 000 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 10 000 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action et l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 10 000 € à l'association Meltin'Club.

Association Espoir et Avenir pour tous à Claude Bernard (19^{ème} arrondissement)

L'association favorise une vie de quartier et renforce les liens entre les habitants. Elle dispose d'un local du bailleur social RIVP, où elle y organise ses différentes actions : soutien scolaire, alphabétisation, temps conviviaux, ateliers cuisine, loisirs créatifs, jeux, etc. Le local est également mis à disposition pour des fêtes ou des réunions.

Les travaux et le réaménagement du local visent à améliorer l'accueil du public et à mettre en valeur cet espace de vie pour la résidence. Il s'agit de diviser le local en quatre espaces : un espace d'accueil, un espace de travail, un espace de convivialité et un espace cuisine. Par ailleurs, des travaux de rénovation du sol et de la peinture seront effectués.

Le coût total des travaux s'élève à 12 411,40 € et se répartit de la façon suivante :

- Bailleur social RIVP : 1211,40 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 11 200 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action et l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 11 200 € à l'association Espoir et Avenir pour tous à Claude Bernard.

Association CapaCités (19^{ème} arrondissement)

L'association a pour objectifs de développer des actions avec les habitants des quartiers populaires pour l'insertion économique et sociale, la lutte contre les discriminations à l'emploi, l'accès aux outils innovants.

Le projet d'investissement va permettre à l'association d'accueillir son public dans des conditions plus optimales et faciliter la mise en place des projets par des travaux d'aménagement intérieur et l'achat d'équipement mobilier et informatique notamment.

Le coût total des travaux s'élève à 12 338 €, et se répartit de la façon suivante :

- Association (Fonds propres) : 1538 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 10 800 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action et l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 10 800 € à l'association CapaCités.

Association Collectif Indépendant des Locataires de la Résidence Tanger (19^{ème} arrondissement)

L'association dispose d'un local dans la résidence Tanger, en pied d'immeuble, où elle organise ses différentes actions : soutien scolaire, accompagnement administratif pour des familles, temps conviviaux, etc.

Les travaux et le réaménagement du local visent à améliorer l'accueil du public et à mettre en valeur cet espace de vie pour la résidence. Il s'agira de travaux de rafraîchissement et de signalétique et d'équipement du local (mobilier, informatique, convivialité).

Le coût total des travaux s'élève à 6000 € et se répartit de la façon suivante :

- Association (Fonds propres) : 1000 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 5000 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action et l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 5000 € à l'association Collectif Indépendant des Locataires de la Résidence Tanger.

Association Esprit, Savoir, Sport, Équité -ESSE (19^{ème} arrondissement)

L'association développe de nombreuses actions à destination des enfants, des jeunes et de leur famille au sein de son local : activités de loisirs et culturelles, accompagnement à la scolarité, actions parentalité, animation de la vie du quartier, etc. L'association est agréée Espace de vie sociale.

La subvention d'investissement est sollicitée pour l'achat de matériel (scène mobile et sonorisation) afin de pouvoir organiser des événements, des temps festifs et d'animation en direction des enfants, des jeunes et des familles du quartier. Le matériel acheté sera mutualisé avec les autres partenaires du quartier.

Le coût total des équipements s'élève à 9139 € et se répartit de la façon suivante :

- Association (Fonds propres) : 1000 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 8139 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action et l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 8139 € à l'association ESSE.

Association Ligue d'Improvisation d'Ile de France - LIFI (19^{ème} arrondissement)

L'association est locataire d'un local en cœur de cour de Paris Habitat. Elle y propose des ateliers d'improvisation, des actions de sensibilisation à des thématiques spécifiques, des ateliers de prise de confiance, d'élocution, de travail sur la posture pour les personnes en recherche d'emploi...

Le local a connu des problèmes de vols et de dégradations. Il est donc sollicité une subvention d'investissement pour l'installation d'une porte sécurisée.

Le coût total des travaux s'élève à 3381 € et se répartit de la façon suivante :

- Association (Fonds propres) : 341 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 3 040 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action et l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 3040 € à l'association Ligue d'Improvisation d'île de France.

La dépense pour un montant de 115 477 € sera inscrite sur les crédits de la direction de la démocratie, des citoyen-ne-s et des territoires, service Politique de la Ville.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

|
|

La Maire de Paris